

[Texte]

The Chairman: Mr. McCleave.

Mr. McCleave: What provincial hang-ups are there in the problem that we are discussing because the province is responsible for the administration of justice and I note that it requires the further steps by the provincial legislature. By the way I think I would have to agree with Mr. Woolliams' suggestion that it really is worthwhile to hold one clause open so that the Minister can come back and examine our doubts and I do not think we are going to have any problem in the House of Commons with this bill but I think that we would want to be satisfied that we have done a very superb job here.

The Chairman: Are you on the same point, Mr. Marceau?

Mr. Marceau: No.

The Chairman: Mr. Gervais.

Mr. Gervais: On page seven of the bill, Clause 20, reads:

There shall be paid

Mr. Marceau: Just on the same point, excuse me.

Mr. Gervais: We are on another point, are we?

The Chairman: No, we are on the same point of whether we should try to pass all the clauses today or whether we should stand the clause in relation to the point brought up by Mr. Woolliams and Mr. McCleave. Now, the problem arises, of course, of time. Certainly I do not want to ram this thing through without due consideration. We are in a bit of a box in the sense that we hope to adjourn by June 30 and the Minister will not be back until next week. This may make it difficult to get the bill passed by the end of this session. That is the only problem. Knowing the Minister as the members do, would they not be prepared to discuss this particular issue—I am talking now about Mr. Woolliams and Mr. McCleave—with the Minister, personally, and then I think you would have the same effect as discussing it with him at a Committee meeting. I am in the hands of the Committee and if it is that important we will just delay the bill. That will be it and if it does not get passed, well, then that is it.

Mr. Woolliams: How many judges at this moment in Canada are 69, coming 70, that could take advantage of this clause and what would it cost the taxpayer?

An hon. Member: Ask the Chief Justices.

Mr. Béchard: We do not have those figures, Mr. Woolliams.

Mr. Fairweather: I cannot speak for Mr. Woolliams but on the amendment that I hope the government will make, although I am prepared to make it if they will not, on people who since December 31 have retired without pension, and it is my understanding the government would want to cover them—I think there are only two. I would

[Interprétation]

Le président: Monsieur McCleave.

M. McCleave: Quels préjugés provinciaux y a-t-il dans le problème que nous sommes en train d'étudier parce que la province est responsable pour l'administration de la justice et je remarque que cela exige les autres démarches prises par l'Assemblée législative de la province. Je pense que je devrais être d'accord avec la suggestion de M. Williams, qu'il est réellement important de conserver un article ouvert afin que les ministres puissent revenir et examiner le doute et je ne pense pas que nous allons avoir des problèmes à la Chambre des communes avec ce Bill, mais je pense que nous voudrions être certains que nous avons fait un très bon travail ici.

Le président: Voulez-vous parler sur le même point, monsieur Marceau?

M. Marceau: Non.

Le président: Monsieur Gervais.

M. Gervais: A la page 7 du bill, l'article 20 se lit comme suit:

Il sera payé.

M. Marceau: Juste sur le même point, excusez-moi.

M. Gervais: Nous sommes sur un autre point, n'est-ce pas?

Le président: Non, nous sommes sur le même point de savoir si nous devrions essayer d'adopter tous les articles aujourd'hui ou si nous devrions réserver l'article se rapportant aux points soulignés par M. Woolliams et M. McCleave. Maintenant, le problème qui se produit naturellement est un problème de temps. Certainement, je ne veux pas expédier cette chose sans qu'on l'étudie comme il faut. Nous sommes un peu acculés dans le sens que nous espérons nous ajourner vers le 30 juin et le ministre ne sera pas de retour avant la semaine prochaine. Ceci fait qu'il sera difficile d'adopter le bill avant la fin de cette session. C'est la seule difficulté. Connaissant le ministre comme les députés le connaissent, il ne serait pas prêt de discuter ce problème particulier, je parle maintenant de M. Woolliams et de M. McCleave, avec le ministre, personnellement, et ensuite je pense que cela aurait pour vous le même effet que de l'étudier avec lui à une réunion de comité. Je suis dans les mains du Comité et si cela est important, nous retarderons tout simplement le bill. C'est ce qui se passera et s'il n'est pas adopté, eh bien, ce sera la fin de ce problème.

M. Woolliams: Combien de juges actuellement au Canada ont 69 ans, vont sur 70 ans et peuvent profiter de cet article et qu'est-ce que cela coûterait aux contribuables?

Une voix: Demandez au juge en chef.

M. Béchard: Nous n'avons pas ces chiffres, monsieur Woolliams.

M. Fairweather: Je ne veux pas parler pour M. Woolliams, mais sur l'amendement que j'espère que le gouvernement fera, quoique je suis prêt à le faire s'il ne le veut pas, sur les gens qui depuis le 31 décembre ont pris leur retraite sans pension, et je comprends que le gouvernement voudrait les couvrir, je pense qu'ils ne sont seule-